

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de la Communauté de Communes ANDAINE-PASSAIS

Date convocation : 21/01/2022 L'an deux mil vingt-deux, le 27 janvier à 19h, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle principale du CIDPA-12, rue Jean Moulin à Juvigny Val d'Andaine sous la présidence de M. JARRY Sylvain,

Nombre de membres en exercice : 37 **Etaient présents,**
Mmes MM. ADDA Françoise, ALLEAUME Philippe à partir de 19H15, BEAUCHEF Régis, BLOUET Jean-Pierre, BOULENT Daniel, BOURREE Marie-France, BRETON Dominique, CHEVALIER Manuela, COUPEL Christian, DARGENT Michel, DE VALLAMBRAS Marie-Thérèse, DUBREUIL Benoît, DUMAINE Chantal, DUREUIL Brigitte, GAIGNON Loïc, GRANDIN Philippe jusqu'à 20H20, JARRY Sylvain, LERIVRAIN Bernard, LEROUX Éric, LEROUX Henri, LETELLIER Gislaine, MOREAU Bernard, MOREL-GILLOT Dominique, PETITJEAN Olivier, RABLINEAU Jeannine, ROETZINGER Claudine, ROGER Joël, ROULLEAUX Éric, SERAIS Sylvie, TURCAN Philippe

Nombre de présents : 30 **Absents excusés :** Mmes MM ALLEAUME Philippe jusqu'à 19H15, BOUVIER-WITTER Françoise, GRANDIN Philippe à partir de 20H20, LERAY Christophe

Nombre de votants : 35 **Présents par procuration :** Mmes MM. CANU Emmanuel (pouvoir à M. LEROUX Éric), DREUX-COUSIN Virginie (pouvoir à Mme CHEVALIER Manuela), EUVELINE Jacques (pouvoir à M. DARGENT Michel), HAIRIE François (pouvoir à M. TURCAN Philippe), MARTEAU Mildred (pouvoir à M. JARRY Sylvain)

Secrétaire de séance : M. GAIGNON Loïc

ADMINISTRATION GENERALE

**Extension-réhabilitation des vestiaires du stade de Céaucé : Plan de financement-
Autorisation de déposer les dossiers de demandes d'aides financières-Autorisation de
lancer la consultation de travaux en procédure adaptée**

Pour rappel, les demandes de subvention DETR déposées en 2020, puis en 2021 ont été refusées. La commune souhaite néanmoins que ce projet puisse aboutir et s'est engagée à prendre en charge 20% du montant de l'investissement.

Le montant estimatif de l'investissement s'élève à 215 875.00 € (Travaux : 190 000.00 € - M d'œuvre et divers : 25 875.00 €)

Le plan de financement actualisé est le suivant :

Commune : 43 175.00 € (20 %)

Département (Aide aux équipements sportifs) : 30 000.00 € (13.90 %), aide notifiée en février 2020.

Fédération Française de football : 20 000.00 € + bonification de 2 000.00 € pour les projets situés en milieu rural, soit 22 000.00 € (10.19 %) sous condition du maintien des conditions d'octroi de la bonification de 2 000.00 €.

Participation CC ANDAINE-PASSAIS : 120 700.00 € (55.91 %)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** le plan de financement ;
- **DELEGUE** au Président l'actualisation du plan de financement en cas de modifications des aides financières attribuées par les financeurs ;
- **AUTORISE** le Président à solliciter la subvention auprès des financeurs ;
- **AUTORISE** le Président à lancer le marché de travaux selon une procédure adaptée ;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de la présente délibération.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
 Pour copie conforme,
 Le Président,

Accusé de réception en préfecture
 061-200068443-20220127-20229-DE
 Date de télétransmission : 03/02/2022
 Date de réception préfecture : 03/02/2022